

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 70181 Numéro SIREN : 387 976 731 Nom ou dénomination : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/006877

Signature de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 62 AVENUE D'ESPOULETTE 26200 MONTEILMAR CEDEX Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 3 8 7 9 7 6 7 3 1 0 0 0 1 9 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	N-1
				13 00 9 20 21	13 00 9 20 20
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	AB				
Frais d'établissement *	AC				
	CX				
Frais de développement *	AF	1 976	1 976		
	AH	237 443		237 443	237 443
Concessions, brevets et droits similaires	AI				
	AJ				
Fonds commercial (1)	AK				
	AL				
Autres immobilisations incorporelles	AM				
	AN				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AO				
	AP	44 776	36 935	7 842	12 146
Terrains	AQ				
	AR	12 004	11 794	209	491
Constructions	AS				
	AT	421 530	366 269	55 261	47 010
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AU				
	AV				
Autres immobilisations corporelles	AW				
	AX				
Immobilisations en cours	AY				
	CS				
Avances et acomptes	CT				
	CU				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CV				
	BB				
Autres participations	BC				
	BD	183		183	183
Créances rattachées à des participations	BE				
	BF				
Autres titres immobilisés	BG				
	BH	6 821		6 821	6 821
Prêts	BI				
	BJ				
Autres immobilisations financières*	BK	724 732	416 974	307 758	304 094
	BL				
TOTAL (II)					
Matières premières, approvisionnements	BM				
	BN				
En cours de production de biens	BO				
	BP				
En cours de production de services	BQ				
	BR				
Produits intermédiaires et finis	BS				
	BT				
Marchandises	BU				
	BV	102		102	87
Avances et acomptes versés sur commandes	BW				
	BX	32 107		32 107	34 237
Clients et comptes rattachés (3)*	BY				
	BZ	64 067		64 067	20 932
Autres créances (3)	CA				
	CB				
Capital souscrit et appelé, non versé	CC				
	CD				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CE				
	CF	206 168		206 168	228 929
Disponibilités	CG				
	CH	4 477		4 477	5 440
Charges constatées d'avance (3)*	CI				
	CJ	306 920		306 920	289 625
TOTAL (III)	CK				
	CW				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM				
	CN				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif* (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		1 031 653	416 974	614 679	593 719
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :
CR					
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :			
		Stocks :			Créances :

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :155...008.....)	DA	155 008	155 008
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	144 811	144 811
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	19 421	19 421
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 331	30 797
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	47 538	7 534
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	370 109	357 571
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	69 607	65 182
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		10 503
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 207	35 393
	Dettes fiscales et sociales	DY	144 974	123 318
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 781	1 751
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	244 569	236 148
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	614 679	593 719
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	200 732	195 787
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Qualification de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF	
		FG	976 139	FH		FI	976 139 830 300
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	976 139	FK		FL	976 139 830 300
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	1 022
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	17 401 25 124
	Autres produits (1) (11)					FQ	47 279
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	994 610 855 703
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	432 18
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	290 969 274 065
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	37 034 26 783
	Salaires et traitements*					FY	445 492 411 138
	Charges sociales (10)					FZ	130 425 101 553
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	Sur immobilisations {		- dotations aux amortissements*		GA	37 470 41 365
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		- dotations aux provisions		GC	
						GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	2 869 2 499
	Autres charges (12)					GF	944 692 857 422
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	49 918 1 719
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	53
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	53
Total des produits financiers (V)						GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	465 508
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	465 508
	Total des charges financières (VI)					GV	412 508
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	49 506 2 226
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 943	8 532
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 667	2 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 610	11 032
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	907	1 071
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 649	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 556	1 071
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	8 054	9 961
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	10 022	200
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 005 272	866 735
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	957 734	859 200
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	47 538	7 534
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	2 021	1 231
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	111	866
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	17 401	25 124
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 487	1 487
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	Dont cotisations facultatives obligatoires A9			
	aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		2 556		10 610
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs
Cf état annexe		111		2 021

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 614 678.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 976 138.99 Euros et dégageant un bénéfice de 47 538.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

-Impacts de l'événement sur les autres produits :

La société a reçu un complément d'aide de l'assurance maladie de 4527€ et 100€ d'AT SUD.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	239 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 880		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 003		
Installations générales agencements aménagements divers	112 689		
Matériel de transport	297 092		42 784
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 166		
TOTAL	497 830		42 784
Autres titres immobilisés	183		
Prêts, autres immobilisations financières	6 821		
TOTAL	7 004		
TOTAL GENERAL	744 253		42 784

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			239 419	239 419
Installations générales agencements aménagements constr.		16 104	44 776	44 776
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 003	12 003
Installations générales agencements aménagements divers		8 649	104 039	104 039
Matériel de transport		37 552	302 324	302 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 166	15 166
TOTAL		62 305	478 309	478 309
Autres titres immobilisés			183	183
Prêts, autres immobilisations financières			6 821	6 821
TOTAL			7 004	7 004
TOTAL GENERAL		62 305	724 732	724 732

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 976			1 976
Installations générales agencements aménagements constr.	48 734	4 304	16 104	36 935
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 512	282		11 794
Installations générales agencements aménagements divers	111 304	419	8 649	103 074
Matériel de transport	252 907	32 044	35 903	249 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 726	421		14 147
TOTAL	438 183	37 470	60 656	414 998
TOTAL GENERAL	440 159	37 470	60 656	416 974



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	282				
Instal.générales agenc.aménag.divers	419				
Matériel de transport	28 122	3 922			
Matériel de bureau informatique mobilier	421				
TOTAL	33 548	3 922			
TOTAL GENERAL	33 548	3 922			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 821	0	6 821
Autres créances clients	32 107	32 107	
Personnel et comptes rattachés	1 210	1 210	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 669	3 669	
Groupe et associés	49 550	49 550	
Débiteurs divers	9 638	9 638	
Charges constatées d'avance	4 477	4 477	
TOTAL	107 472	100 651	6 821

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	48	48		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	69 559	25 722	43 837	
Fournisseurs et comptes rattachés	28 207	28 207		
Personnel et comptes rattachés	84 265	84 265		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 353	48 353		
Impôts sur les bénéfices	10 022	10 022		
Taxe sur la valeur ajoutée	16	16		
Autres impôts taxes et assimilés	2 318	2 318		
Autres dettes	1 781	1 781		
TOTAL	244 569	200 732	43 837	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	29 198			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 670			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
FONDS ACHETE	237 443			237 443
Total	237 443			237 443

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale de remboursement.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	174
Autres créances	9 518
Total	9 692



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 231
Dettes fiscales et sociales	78 096
Total	90 375

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 477
Total	4 477

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 319
INTERETS EMPRUNTS ET ASSURANCE	2 319	
Total (1)		2 319

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 2%, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/09/2021 s'élève à 35 248 euros.

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 104 031 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 88 444 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 65 639 euros

Dettes actuarielle : 35 248 euros



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021



A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE

26200 MONTELIMAR CEDEX

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Activité principale de l'entreprise : AMBULANCES VSL TAXIS MESSAGERIE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

*Certifié conforme à l'original
La présente représentée par un QdSAC*


Fait à MONTELIMAR

Le 10/01/2022

BIANUCCI LIONEL

EXPERT-COMPTABLE

SOFIDAREC

35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR

0475513808

EMAR AMBULANCE ET TAXI.
- AVENUE D'ESPOULETTE
26200 MONTELIMAR CEDEX

COMPTES ANNUELS du 01/10/2020 au 30/09/2021

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051	1 et 2
- Compte de résultat Liasses 2052 2053	3 et 4
- Annexe	5 à 11

SOFIDAREC
35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR
0475513808



MONTE
MAR AMBULANCE ET TAXI.
10 AVENUE D'ESPOULETTE
26200 MONTELIMAR CEDEX

COMPTES ANNUELS

SOFIDAREC
35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR
0475513808



A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI
Société par actions simplifiée
au capital de 155 008 euros
Siège social : 62 avenue d'Espoulette
26200 MONTELIMAR
387 976 731 RCS ROMANS

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 MARS 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30/09/2021

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associée unique constate que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 font apparaître un bénéfice de 47 538 euros qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- Dotation à la réserve facultative la somme de 7 538 euros
- A titre de dividendes, à l'Actionnaire unique, la somme de 40 000 euros,

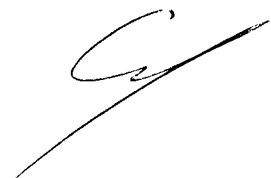
Représentant un dividende de 4.13 euros par action.

Le montant des dividendes afférent à l'exercice clos le 30 septembre 2021 sera payable à l'Actionnaire unique à compter de ce jour et ce, à raison de 4.13 euros par action.

Le montant des dividendes ci-dessus sera distribué en totalité à une personne morale et ne sera donc pas éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 3-2° du Code Général des Impôts.

Rappel des dividendes distribués

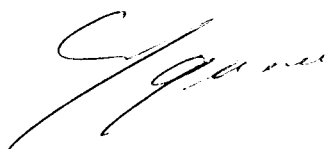
Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :



Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30/09/20	35 000	0	0
30/09/19	40 000	0	0
30/09/18	40 011	0	0

SARL HOLDING ADHEMAR,

Associée unique et Présidente Représentée par son gérant M. QUEAU Olivier



A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

**62 Avenue d'Espoulette
26200 MONTELIMAR**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 30/09/2021

Groupe Trial Marseille
Provence

2 rue Odette JASSE
13015 MARSEILLE

tél : 04 91 03 42 42
fax : 04 91 03 42 43
mail : marseille@groupeptrial.fr

SARL au capital de 60 000 euros
RCS 438 485 823

68

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI
SASU AU CAPITAL DE 155 008 €
SIEGE SOCIAL : 62 AVENUE D'ESPOULETTE
26200 MONTELIMAR

RCS : 387 976 731

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2021

Monsieur le Président,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI relatifs à l'exercice clos le 30/09/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Cg

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 24 Février 2022

Le Commissaire aux comptes

GROUPE TRIAL MARSEILLE,

Représenté par

Christophe SAVARESE

Le commissaire aux comptes

ANNEXE I - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 976	1 976				
	Fonds commercial (1)	237 443		237 443	237 443		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	44 776	36 935	7 842	12 146	4 304	35.44
	Installations techniques, matériel et outillage	12 004	11 794	209	491	282	57.39
	Autres immobilisations corporelles	421 530	366 269	55 261	47 010	8 250	17.55
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	183		183	183		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 821		6 821	6 821		
	Total II	724 732	416 974	307 758	304 094	3 664	1.20
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	102		102	87	14	16.59
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	32 107		32 107	34 237	2 130	6.22
	Autres créances	64 067		64 067	20 932	43 134	206.06
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	206 168		206 168	228 929	22 761	9.94
	Charges constatées d'avance (3)	4 477		4 477	5 440	962	17.69
	Total III	306 920		306 920	289 625	17 295	5.97
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 031 653	416 974	614 679	614 679	20 959	3.53

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 155 008)	155 008	155 008		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	144 811	144 811		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	19 421	19 421		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 331	30 797	27 466	89.18
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	47 538	7 534	40 004	530.94
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	370 109	357 571	12 538	3.51
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	69 607	65 182	4 425	6.79
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		10 503	10 503	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 207	35 393	7 186	20.30
	Dettes fiscales et sociales	144 974	123 318	21 656	17.56
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 781	1 751	30	1.71
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	244 569	236 148	8 421	3.57
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	614 679	593 719	20 959	3.53

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	976 139		976 139	830 300	145 839	17.56
Chiffre d'affaires NET	976 139		976 139	830 300	145 839	17.56
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 022		1 022	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			17 401	25 124	7 723	30.74
Autres produits			47	279	232	83.01
Total des Produits d'exploitation (I)			994 610	855 703	138 907	16.23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			432	18	414	NS
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			290 969	274 065	16 904	6.17
Impôts, taxes et versements assimilés			37 034	26 783	10 251	38.27
Salaires et traitements			445 492	411 138	34 354	8.36
Charges sociales			130 425	101 553	28 872	28.43
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			37 470	41 365	3 895	9.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 869	2 499	370	14.79
Total des Charges d'exploitation (II)			944 692	857 422	87 270	10.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			49 918	1 719	51 637	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

2 021
111

Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 405 823 00027
Tél. : 04 91 03.42.42

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2021	12	30/09/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		53			53	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		53			53	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		465	508		42	8.35
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		465	508		42	8.35
2. Résultat financier (V-VI)		412	508		96	18.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		49 506	2 226		51 733	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 943	8 532		411	4.82
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 667	2 500		833	33.33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		10 610	11 032		422	3.83
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		907	1 071		164	15.35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 649			1 649	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		2 556	1 071		1 485	138.61
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		8 054	9 961		1 907	19.14
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		10 022	200		9 822	NS
Total des produits (I+III+V+VII)		1 005 272	866 735		138 538	15.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		957 734	895 200		98 534	11.47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		47 538	71 535		40 004	530.94

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 614 678.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 976 138.99 Euros et dégageant un bénéfice de 47 538.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

-Impacts de l'événement sur les autres produits :

La société a reçu un complément d'aide de l'assurance maladie de 4527€ et 100€ d'AT SUD.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires


Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	239 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 880		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 003		
Installations générales agencements aménagements divers	112 689		
Matériel de transport	297 092		42 784
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 166		
TOTAL	497 830		42 784
Autres titres immobilisés	183		
Prêts, autres immobilisations financières	6 821		
TOTAL	7 004		
TOTAL GENERAL	744 253		42 784

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			239 419	239 419
Installations générales agencements aménagements constr.		16 104	44 776	44 776
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 003	12 003
Installations générales agencements aménagements divers		8 649	104 039	104 039
Matériel de transport		37 552	302 324	302 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 166	15 166
TOTAL		62 305	478 309	478 309
Autres titres immobilisés			183	183
Prêts, autres immobilisations financières			6 821	6 821
TOTAL			7 004	7 004
TOTAL GENERAL		62 305	724 732	724 732

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 976			1 976
Installations générales agencements aménagements constr.	48 734	4 304	16 104	36 935
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 512	282		11 794
Installations générales agencements aménagements divers	111 304	419	8 649	103 074
Matériel de transport	252 907	32 044	35 903	249 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 726	421		14 147
TOTAL	438 183	37 470	60 656	414 998
TOTAL GENERAL	440 159	37 470	60 656	416 974



Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse

13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027

Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.général agenc.aménag.constr.	4 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	282				
Instal.général agenc.aménag.divers	419				
Matériel de transport	28 122	3 922			
Matériel de bureau informatique mobilier	421				
TOTAL	33 548	3 922			
TOTAL GENERAL	33 548	3 922			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 821	0	6 821
Autres créances clients	32 107	32 107	
Personnel et comptes rattachés	1 210	1 210	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 669	3 669	
Groupe et associés	49 550	49 550	
Débiteurs divers	9 638	9 638	
Charges constatées d'avance	4 477	4 477	
TOTAL	107 472	100 651	6 821

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	48	48		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	69 559	25 722	43 837	
Fournisseurs et comptes rattachés	28 207	28 207		
Personnel et comptes rattachés	84 265	84 265		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 353	48 353		
Impôts sur les bénéfices	10 022	10 022		
Taxe sur la valeur ajoutée	16	16		
Autres impôts taxes et assimilés	2 318	2 318		
Autres dettes	1 781	1 781		
TOTAL	244 569	200 732	43 837	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	29 198			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 670			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688


J. TRIAL

Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse

13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027

Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Fonds commercial

(Code du Commerce Art R 123-186, PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ACHETE	237 443			237 443	
Total	237 443			237 443	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale de remboursement.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	174
Autres créances	9 518
Total	9 692


J. TRIAL

Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jassé

13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027

Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 231
Dettes fiscales et sociales	78 096
Total	90 375

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 477
Total	4 477

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 319
INTERETS EMPRUNTS ET ASSURANCE	2 319	
Total (1)		2 319

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 2%, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/09/2021 s'élève à 35 248 euros.

J. TRIAL

Groupe Trial Marseille Provence

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 104 031 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 88 444 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 65 639 euros

Dette actuarielle : 35 248 euros

13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021



Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027

Tél. : 04.91.03.42.42